

## L'Accorderie de Portneuf : innover pour se déployer sur un vaste territoire

Christine Tanguay  
Coordonnatrice de l'Accorderie de Portneuf

**Janvier 2010** – C'est en visionnant la série télévisée « *Naufragés des villes* » que Christine Tanguay entend parler pour la première fois du Réseau Accorderie. Dans cette série, des protagonistes explorent différentes avenues pour répondre à leurs besoins essentiels d'extrême pauvreté. Adhérer à une Accorderie est une des solutions envisagées. Madame Tanguay est enchantée d'apprendre qu'un tel concept existe, elle qui rêve depuis longtemps de mieux organiser l'entraide et ainsi ne pas attendre que tout nous soit rendu au centuple dans un autre monde.

Par la suite, elle fait des recherches sur ce mouvement et sur tous les autres systèmes d'échanges locaux. Après de longues discussions passer à réinventer le monde avec sa famille, ses amis et son entourage, elle rallie une dizaine de personnes qui trouvent l'idée intéressante et forme ainsi le groupe d'implantation.

L'on doit d'abord comprendre le fonctionnement des organismes communautaires, surtout sur notre territoire. Fort d'une dizaine d'années d'expérience comme organisateur communautaire pour le CLSC de Donnacona, Harold Côté s'est déjà demandé si une Accorderie serait une bonne idée pour un milieu rural comme celui de Portneuf. Car nous sommes la première exposée au grand défi d'un très grand territoire. L'implication de monsieur Côté est immédiate. Il rencontre le groupe d'implantation et ensemble naît un réel mouvement de solidarité et se dessine une avenue pour structurer l'entraide dans la MRC.

Rapidement, nous optons pour le modèle Accorderie avec sa mission, ses valeurs et l'ensemble de l'œuvre. Comme le stipule la charte des Accorderies, pour les deux premières années, la nouvelle Accorderie doit être soutenue par un groupe porteur. Après quelques démarches qui se sont avérées non concluantes, monsieur Côté approche Alain Blanchette, directeur du Carrefour Jeunesse-Emploi et lui fait la grande demande ! Monsieur Blanchette accepte de prendre sous son aile le projet d'Accorderie de Portneuf. Il s'ensuit la signature de la Charte, le paiement de la franchise et l'ouverture officielle en septembre 2013.

Une autre condition pour démarrer une Accorderie, c'est d'être ancrée dans son milieu. La nouvelle coordonnatrice a entrepris un long pèlerinage auprès des Conseils de village pour les 18 municipalités de son comté. Elle explore avec eux la possibilité d'utiliser gratuitement un local dans une salle municipale et de publier dans les petits journaux l'état d'avancement du projet



Accorderie et ses activités. Elle présentera ensuite le projet Accorderie aux regroupements de fermières, de proches aidants, aux membres de la FADOC, aux députés, aux journalistes, etc.

Elle mène ensuite une campagne de financement : Les petits biscuits de l'Accorderie de Portneuf soit 600 préparations de biscuits confectionnées par les AccordeurEs. La grande difficulté est le financement et la pérennité du nouvel organisme. Pour le démarrage, l'Accorderie a eu l'aide du CLD grâce au Pacte rural, à L'Approche territoriale intégrée (La CRÉ) et la Fondation Alcoa. Par la suite, l'Accorderie a déposé des projets dans le cadre de programmes de subventions ponctuelles, mais rien de récurrent ni de bien concluant pour embaucher une coordonnatrice à mi-temps et couvrir quelques menues dépenses.

**Septembre 2015** – Les deux années sous l'aile de notre groupe porteur sont écoulées, nous signons les lettres patentes qui confirment la création de notre nouvel organisme : L'Accorderie de Portneuf.

### **L'Accorderie de Portneuf a mis sur pied un système de parrainage**

**Février 2016** — Inspirés par les autres organismes, Clubs, Associations, Cercles, etc., nous avons recours à une personne responsable par village, ce qui est une belle idée, puisque nous couvrons un très grand territoire et que notre Accorderie n'a pas de lieu fixe.

#### **Des personnes-ressources pour mieux faire grandir l'Accorderie de Portneuf**

Quelle formidable réalisation que notre nouveau système de parrainage ! Nous venons de terminer de mettre en place un réseau de huit personnes-ressources AccordeurEs qui se partagent les 18 municipalités de notre MRC. Ces personnes-ressources sont les représentantes de l'Accorderie et participent activement à la vie communautaire de leur milieu en plus d'aider à l'intégration des nouveaux membres. Elles sont au cœur de leur milieu, connaissent les gens, la façon de faire et les besoins locaux puisqu'elles y sont déjà ancrées. Une personne de soutien assure la liaison entre la coordination de l'Accorderie et les personnes-ressources. Un autre membre Accordeur a pris le mandat du soutien informatique, de la formation, du dépannage et du suivi. Grâce à leur rassemblement mensuel, les personnes-ressources et responsables créent des liens, partagent leurs expériences et organisent l'entraide village par village. La force du nombre et l'effet d'entraînement sont mis à profit pour la solidarité.

Tiré de l'article paru dans le journal Martinet du 16 août 2016

L'Accorderie de Portneuf procède à la nomination d'une dizaine de personnes responsables de leur village et des villages environnants. La coordonnatrice et l'assistante aux personnes ressources s'assurent de les former, les outiller, les renseigner et les valoriser dans leurs mandats, dont les principales fonctions, sont :

- Procéder aux inscriptions



- Porter assistance aux AccordeurEs et faire les suivis
- Faire suivre la publicité et les informations, être le Relayeur
- Connaître individuellement les AccordeurEs de son groupe
- Dynamiser les échanges
- Participer aux événements locaux.

Nous remarquons une grande solidarité entre les personnes ressources, une grande économie d'énergie, de temps et d'argent pour le déplacement de la coordination. Une très grande rapidité entre la demande d'inscription et la rencontre, ce qui aide les nouveaux et les nouvelles AccordeurEs à se mettre rapidement en action.

**Décembre 2016** – L'Accorderie de Portneuf compte 220 AccordeurEs qui ont effectué plus de 1600 échanges. Cette façon de faire augmente le sentiment que l'Accorderie appartient vraiment aux AccordeurEs et les responsabilise.

**Janvier 2017** — Actuellement, nous sommes à l'étape de former deux personnes pour chacune des personnes ressources qui pourront prendre le relai l'une de l'autre en cas d'absence ou de non-disponibilité, de décortiquer chacune des tâches que comporte l'organisation, de regrouper celles-ci afin que chacun maîtrise l'ensemble des opérations, l'avant-après un peu comme une chaîne, d'identifier qui fait quoi (inscrire les coordonnées de chacun), de connaître les tâches orphelines et ainsi chercher de nouveaux preneurs.

